



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

**Commission Administrative Paritaire
Locale n° 1 (catégorie A) du 06/11/2018**

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. JOUVE
M.PAILLET
Mme GIGUET
Secrétaire :
Mme JBIRANE

PARITE SYNDICALE :

M. MOISSINAC (FO-DGFIP)
M. DEJOU (FO-DGFIP)
M. NEVADO (Solidaires Finances Publiques)
M. COLAS (Solidaires Finances Publiques)
Mme FRIAA (CGT) expert à l'invitation de F.O.

1) Approbation du Procès verbal du 21/06/2018 :

Le procès verbal du 21 juin dernier est approuvé.

2) Examen des candidatures à la liste d'aptitude de B en A 2019 :

M. Jouve nous informe que la potentialité de promotion en 2019 pour notre département est nulle.

Mme Giguet nous indique les nouveautés pour la sélection par liste d'aptitude. Outre la nécessité d'utiliser l'application SIRHIUS pour candidater, il est tenu compte de l'avis du supérieur hiérarchique direct via les mentions « aptitude acquise », « aptitude en cours d'acquisition » ou « aptitude confirmée » précisées lors de l'entretien professionnel.

Parmi les critères retenus, la Direction met en avant la notion de parcours utile à dérouler tant pour l'Administration que pour le candidat. Elle propose de classer les candidats à la liste d'aptitude en « excellent », « très bon » ou « à revoir ».

Le vote de la CAPL ne porte que sur cette classification pour chaque candidat. Le classement est de la responsabilité de l'Administration.

7 collègues ont postulé à cette liste d'aptitude, comme en 2017, contre 6 en 2016 et 9 en 2015.

L'Administration ne classe aucun candidat en « excellent ». 5 candidats ont été classés « très bon » vote d'abstention de FO et vote contre de Solidaires, les 2 autres étant « à revoir » (vote contre de FO et de Solidaires).

3) Questions diverses :

Suite à la connaissance du mouvement des inspecteurs stagiaires à l'Enfip, deux collègues seront affectés dans notre département à compter du 01/05/2019. Il s'agit de Mme Laura Blondé affectée sur la mission foncière et de M. Mohamadou Sow affecté en gestion fiscale.

M. Jouve nous indique qu'à ce jour, leur affectation précise n'a pas été décidée.